

École internationale du papier, de la communication imprimée et des biomatériaux

Renouvelez votre soutien pour la formation des spécialistes de demain

Taxe d'apprentissage 2026



Spécialisée dans les domaines des matériaux biosourcés (dont les papiers/cartons), de la chimie et des procédés, Grenoble INP - Pagora est l'**unique école en Europe** dispensant des formations de niveau ingénieur et master sur l'ensemble de la chaîne de valeur : de la production de la pâte à papier aux **procédés d'impression spécifiques à haute valeur ajoutée** sur de nombreux supports, en passant par la valorisation de la biomasse végétale et la **création de matériaux biodégradables et recyclables**.

COMPÉTENCES UNIQUES

PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PAPIERS, CARTONS ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

PROCÉDÉS DE VALORISATION DE LA BIOMASSE VÉGÉTALE (BIOCARBURANTS, BIOPRODUITS)

CHAÎNE GRAPHIQUE, PROCÉDÉS D'IMPRESSION, GESTION DES ENCRES ET DE LA COULEUR

DÉMARCHES QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

GESTION RAISONNÉE DES MATIÈRES PREMIÈRES, DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU

Grenoble INP - Pagora est une école d'ingénieurs certifiée Qualité, Sécurité, Environnement
ISO 9001 – ISO 45001 – ISO 14001

180 ÉTUDIANT-ES

RÉPARTI-ES SUR LES FORMATIONS
INGÉNIEUR ET MASTER

60 DIPLÔMÉ-ES/AN

INGÉNIEUR-ES ET MASTER

+60 APPRENTI-ES/AN

INGÉNIEUR-ES (1^{RE}, 2^E, 3^E ANNÉE)

+100 STAGIAIRES/AN

INGÉNIEUR-ES ET MASTER

3 FORMATIONS :

DIPLÔME INGÉNIEUR – PAPIER, COMMUNICATION IMPRIMÉE ET BIOMATÉRIAUX

MASTER 2 – BIORAFFINERIE ET MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

MASTER 2 – ÉLECTRONIQUE IMPRIMÉE ET INTÉGRÉE DURABLE

SECTEURS :

PAPIER/CARTON – EMBALLAGES
IMPRESSION
ÉLECTRONIQUE IMPRIMÉE
MATÉRIAUX BIOSOURCÉS
CHIMIE DU VÉGÉTAL/BIORAFFINERIE
ENVIRONNEMENT
SANTÉ

COMMENT AFFECTER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À PAGORA ?

1

5 OU 15 MAI (SELON LA TAILLE DE VOTRE ENTREPRISE) PAYEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'URSSAF

- Versez à l'URSSAF (ou MSA) la totalité du solde de la taxe d'apprentissage (0,09 % de MSB 2025) déclaré sur la déclaration sociale nominative d'avril

2

DU 26 MAI AU 21 AOÛT – DU 3 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE FLÉCHEZ PAGORA COMME BÉNÉFICIAIRE DU SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- Connectez-vous sur votre compte net-entreprises.fr
- Sélectionnez le service SOLTéA
- Recherchez Pagora via le moteur de recherche :

UAI : **0383397L**
Nom : **PAGORA - ECOLE INTERNATIONALE DU PAPIER DE LA COMMUNICATION IMPRIMÉE ET DES BIOMATÉRIAUX**
Code Diplôme : **1702260B**

- Indiquez en % la part que vous souhaitez nous verser

3

A PARTIR DU 26 MAI INFORMEZ-NOUS DE VOTRE VERSEMENT

- Afin que nous puissions assurer le suivi du bon versement de la taxe de la part de votre entreprise, merci de nous informer par mail à : pagora.taxapp@grenoble-inp.fr

4

21 OCTOBRE CLÔTURE DE LA PLATEFORME

Si vous n'avez pas fléché votre solde avant le 21 octobre : vos fonds deviendront des fonds libres et ils seront reversés aux établissements selon des critères définis juridiquement.

DES QUESTIONS SUR LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

pagora.grenoble-inp.fr/taxeapprentissage



LES RAISONS DE CHOISIR PAGORA

Les fonds issus du solde de la taxe d'apprentissage que vous nous affectez contribuent directement aux projets suivants :

FAIRE ÉVOLUER LA FORMATION DES ÉTUDIANT-ES

L'école adapte en continu sa pédagogie pour répondre aux changements sociétaux et aux évolutions des besoins des entreprises. Elle porte des projets d'innovation, des actions développement de la mobilité à l'international et développe également des actions de formation sur les problématiques des transitions (environnementale, sociétale, énergétique).

MODERNISER DES ÉQUIPEMENTS

L'école investit chaque année dans la modernisation et le renouvellement de ses équipements techniques, scientifiques et industriels permettant ainsi aux étudiant-es de développer leurs compétences sur des outils modernes et en adéquation avec les besoins des entreprises.

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ

Mise en place d'actions de promotion de l'école auprès de futures étudiant-es en France et à l'international.

Manuel DUARTE

Gestionnaire taxe d'apprentissage
04 76 82 69 86
pagora.taxapp@grenoble-inp.fr